- ⇒ La filière Informatique est ouverte aux titulaires de Baccalauréat des séries C, D, F, TI ou équivalents et aux titulaires de GCEAdvance Level en Science. Au bout de trois années de formation avec succès, le Diplôme de professeur de l'Enseignement secondaire premier grades (DIPES I) en Informatique est délivré, conduisant au métier de professeur d'Informatique des CES.
- ⇒ La filière Informatique TIC est ouverte aux titulaires de toute Licence, professionnelle ou académique. Au bout de deux années de formation avec succès, le Diplôme de professeur de l'Enseignement secondaire deuxième grade (DIPES II) en Informatique TIC est délivré, conduisant au métier de Professeur d'Informatique TIC des Lycées d'Enseignement Général.
- ⇒ La filière Informatique Fondamentale est ouverte aux titulaires de Licence d'Informatique. Au bout de deux années de formation avec succès, le Diplôme de professeur de l'Enseignement secondaire deuxième grade (DIPES II) en Informatique Fondamentale est délivré, conduisant au métier de Professeur d'Informatique fondamentale des Lycées d'Enseignement Général.

Chef de département Département d'Informatique

Créé par Arrêté ministériel No 18 00893/ MINESUP du 13 novembre 2018, le Département d'Informatique est l'un des 16 Départements que compte l'École Normale Supérieure de Bertoua. Il est composé de trois filières :

- La filière informatique au premier cycle;
- La filière informatique fondamentale au second cycle;
- La filière informatique TIC (Technologies de l'Information et de la Communication) au second cycle.

Les activités et orientations du Département sont édictées par les missions de l'ENS de Bertoua.

Développement des Logiciels ;

Développement d'Applications mobiles ;

Sécurité des Applications ;

Administration des Systèmes d'Exploitation;

Administration des réseaux Informatiques ;

Administration des Bases de Données ;

Conception des Systèmes d'Information.

Veillez à la discipline au sein du département